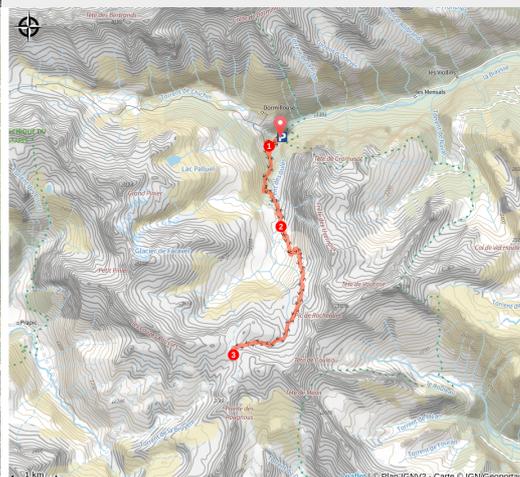


# Le col des Terres Blanches depuis Dormillouse

CC du Pays des Ecrins - Freissinières



Balise signalétique sur l'itinéraire du col des Terres Blanches (Blandine Delenatte - PNE)



*Une longue randonnée jusqu'aux hauts plateaux du col des Terres Blanches, bulle de gypse posée sur une crête : ambiance nordique et sauvage garantie !*

« Enfin parvenus au plateau qui domine le lac du Fangeas et l'alpage de Faravel, au pied de Rochelaire, un immense oiseau à l'allure élanée surgit dans le ciel. Pas de doute, avec sa queue en losange, c'est un gypaète barbu de passage dans le secteur ! »

Blandine Delenatte et Jean-Philippe Telmon, gardes-moniteurs

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h 30

Longueur : 16.9 km

Dénivelé positif : 1298 m

Difficulté : Difficile

Type : Aller-retour

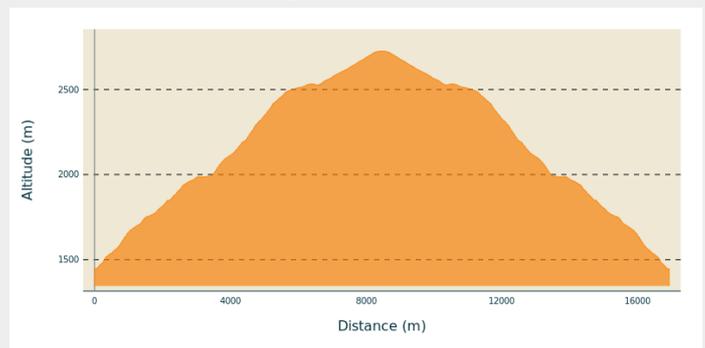
Thèmes : Faune, Flore et forêt, Géologie

# Itinéraire

**Départ** : Parking des Cascades,  
Freissinières

**Communes** : 1. Freissinières  
2. Orcières

## Profil altimétrique

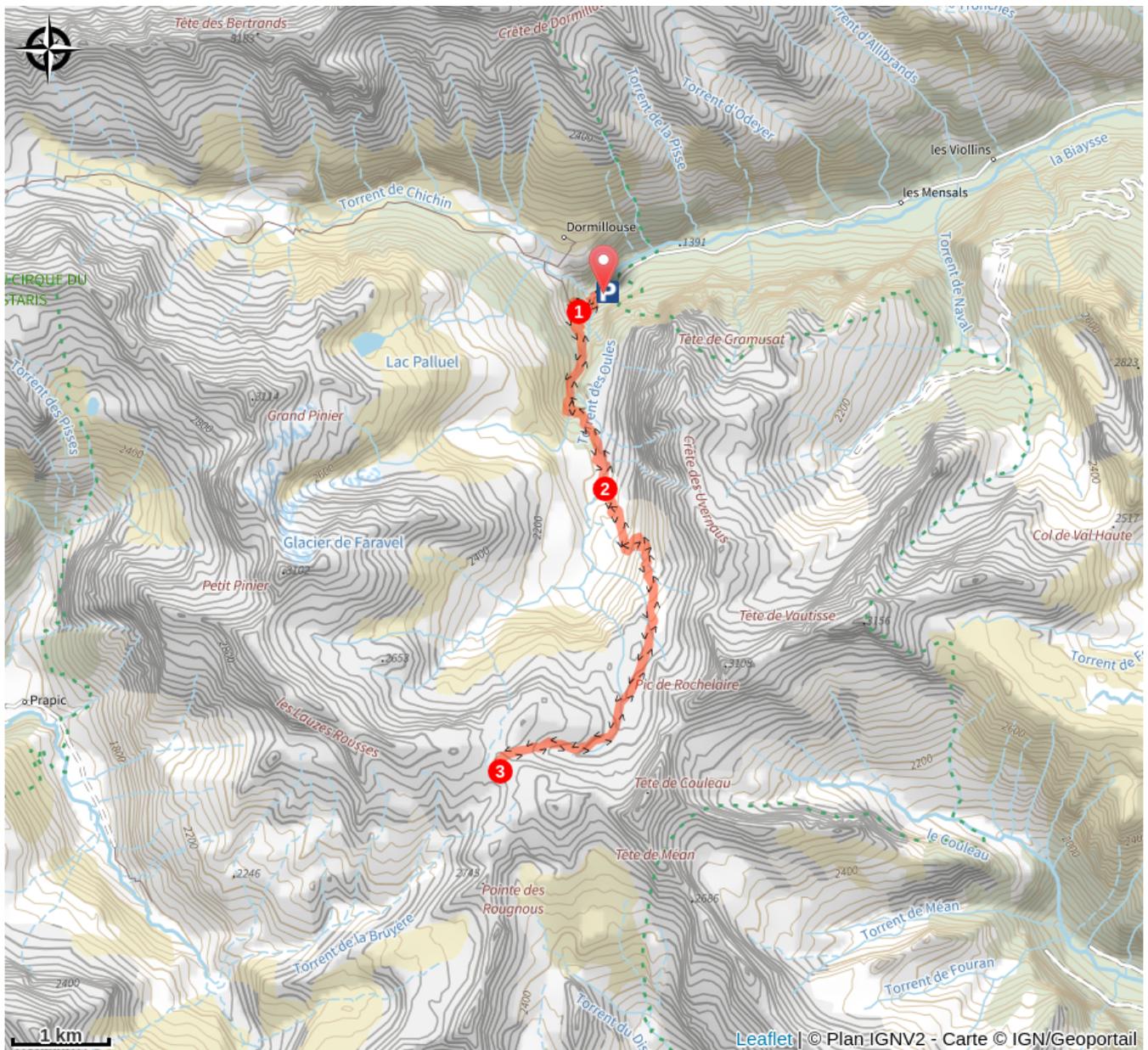


Altitude min 1445 m Altitude max 2725 m

Se garer au parking des Cascades, au terminus de la route, tout au fond de la vallée de Freissinières. Prendre le sentier de gauche où se trouve la porte d'entrée du Parc national, ensemble de trois panneaux explicatifs (laisser sur la droite la passerelle qui mène au sentier d'hiver). Passer le pont au-dessus du torrent des Oules et continuer le sentier en lacets qui longe une grande cascade puis traverse une zone d'éboulis. Ce sentier "d'été" est situé sur une zone d'avalanche et n'est pas emprunté en hiver. Il est large et taillé en douceur, permettant aux habitants de Dormillouse de se ravitailler à l'aide de brouettes à chenilles.

1. Au croisement suivant, prendre le sentier à gauche « Lac du Fangeas, Col des Terres Blanches » et continuer le chemin unique qui longe le torrent des Oules jusqu'au lac du Fangeas. Longer le lac.
2. Prendre à gauche la passerelle en amont du lac. A partir de là, le sentier du col des Terres Blanches est balisé par des cairns et des points blancs. Par endroits, avant le « passage » des brebis, le tracé peut se perdre dans les hautes herbes : bien suivre les cairns et franchir en grands zigzags la successions de barres rocheuses pour atteindre le premier plateau. Continuer à suivre les cairns pour traverser le plateau et le torrent puis suivre le sentier bien marqué jusqu'au col.
3. Le retour se fait par le même chemin ou par Prapic puis col de Freissinières en 2 jours.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



## Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



## **Recommandations**

Camping interdit sur le parking des cascades, bivouac autorisé à plus d'une heure de marche des limites du parc. Les feux sont également interdits dans le cœur du Parc.

## **Comment venir ?**

### Transports

Gare SNCF la plus proche : l'Argentière les Ecrins - [www.voyages-sncf.com](http://www.voyages-sncf.com) puis taxi. (Taxi Pellegrin 06 98 88 17 78 / Taxi Billau 06 08 03 45 90)

### Accès routier

De la RN 94, au nord de la Roche de Rame suivre la direction Freissinières par la D38 puis la D38B jusqu'à Freissinières. Traverser Freissinières puis suivre la D238 qui part à droite jusqu'au parking des cascades, au fond de la vallée. Terminus de la route, au fond de la vallée de Freissinières en dehors de la période de neige où la route est fermée.

### Parking conseillé

Été : Parking des Cascades, Freissinières. Terminus de la route, au fond de la vallée de Freissinières.

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2430m.

## Source

Parc national des Ecrins